

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2022	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	06	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	085	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	8.7.1	Transports Accessibilité des transports en commun

DEPARTEMENT
DU GERS
...
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

14

Séance Publique ordinaire du **12 septembre 2022**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-deux, le douze septembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 6 septembre 2022, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, MM. Marc DUGROS, Frank GOBBATO, Mmes Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, M. Thierry THOREAU, Mme Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
M. André GALOIX
Mme Françoise LACAPERRE
Mme Marie-Hélène LAGARDERE

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. André GALOIX à M. Éric MATTIUSSI
Mme Françoise LACAPERRE à M. Thierry THOREAU
Mme Marie-Hélène LAGARDERE à Mme Valérie MANISSOL

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉANGLES

Objet : Proposition d'adhésion à l'association Club TGV Gare d'Agen
Porte de la Gascogne

RAPPORTEUR : Joël VAN DEN BON, Adjoint au Maire chargé du développement économique, du tourisme, du thermalisme et du développement durable

L'association « Club TGV Gare d'Agen – porte de la Gascogne » crée le 2 mai 2022 a vu le jour sous l'impulsion d'élus, dont notamment deux anciens sénateurs et de chefs d'entreprises lot et garonnais et gersois afin de contribuer à l'attractivité de

la future gare d'Agen desservant la nouvelle Ligne Grande Vitesse (LGV) entre Bordeaux et Toulouse, avec un rayonnement le plus large possible (le Gers, le Tarn et Garonne et une partie des Landes).

Cette association inscrite en marge du Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) a pour objectif de

- soutenir et promouvoir le projet de création de la gare nouvelle située en rive gauche d'Agen,
- anticiper, soutenir, accompagner et coordonner toutes les actions qui peuvent contribuer à l'optimisation des retombées du projet GPSO et de la création de la nouvelle gare TGV d'Agen sur les territoires et les acteurs concernés.

Cette association constituera un outil influent et efficace pour offrir au département du Gers un maximum de retombées de la future gare TGV d'Agen et profiter ainsi de cet élan au bénéfice des lignes régionales (comme la ligne Agen-Auch).

Face à l'enjeu important pour le développement territorial de notre Commune, Monsieur l'Adjoint au Maire propose à l'Assemblée d'adhérer à cette association dont le montant de cotisation est fixé à 250 € au titre de l'année 2022.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver l'adhésion à l'Association « Club TGV Gare d'Agen – Porte de la Gascogne » dont le siège social est située 8 rue André Chénier – 47 000 AGEN,
- d'approuver le versement d'une cotisation à hauteur de 250€ au titre de l'année 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,

Loïc DÉSANGLES


Le Maire,

Xavier BALLENGHIEN


Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 15 SEP. 2022 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 15 SEP. 2022